

L'édito

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens

C'est avec une bien triste nouvelle que nous allons ouvrir ce bulletin d'informations.

Notre ami Christian nous a quittés.

Celui qui a tant œuvré au sein du conseil municipal pendant de longues années ne sera plus parmi nous.

Il était toujours présent pour donner la main, toujours partant pour préparer les repas, toujours volontaires pour aller distribuer le courrier.....



Nous tenons à lui rendre hommage et le remercier encore une fois pour son dévouement sans faille.

Toutes nos pensées vont vers Bernadette et ses enfants. Nous les assurons de tout notre soutien en ces moments difficiles.



Stéphane DEMEULEMEESTER
Votre Maire

Agenda

23 novembre : Vide-greniers, bourse aux jouets et repas moules/frites

8 décembre : repas des anciens (voir dans ce journal pour les modalités)

15 décembre : goûter de Noël

20 décembre : Distribution des colis aux anciens

ETAT CIVIL

Décès

Christian DROUIN (26/10/2019)

Naissance

Iris VALADIER (21/05/2019),
Isia FOURQUET SENAUX (31/05/2019),
Shirley GASCHET MOUNAIX
(22/06/2019)
Joseph QUENTIN (30/07/2019)

Nouveautés

Comme annoncé dans le bulletin d'informations précédent, nous allons proposer aux plus anciens de choisir entre la participation aux repas des aînés ou la réception du colis de Noël.

Un document vous permettant de faire votre choix sera distribué dans les jours à venir.

TRAVAUX

Les travaux de déploiement de la fibre optique vont débuter le 25 novembre 2019.

Syndicat Scolaire

Mme SEMEN, notre directrice d'école est parti vers de nouvelles fonctions. Elle a été remplacée par Mme KACIMI qui enseigne auprès des CM2.

Mme ROUXEL et Mme TRIAL enseignent auprès des enfants scolarisés en CE2-CM1.

44 enfants sont scolarisés sur notre école pour l'année 2019-2020. Nous restons vigilants quant à la fermeture d'une classe sur notre RPI en raison de la baisse des effectifs.

BAPTÊME DE NOTRE ÉCOLE

Suite à une présentation de l'histoire de notre village auprès des enfants scolarisés dans notre village par Mr Warembourg, ils ont préparé une liste de quelques noms à soumettre à l'ensemble de la population.

Les nombreux retours ont validés la proposition suivante : **ÉCOLE DE LA LOUETTE**

Une petite cérémonie officielle aura lieu courant 2020

AMÉNAGEMENT DU PARC LEJEUNE

La campagne d'abattage des arbres en fin de vie et à risque a eu lieu courant août. Des plantations seront faites prochainement.



L'aménagement du parc Lejeune se poursuit avec la mise en place de nouveaux équipements sportifs. La grande fréquentation de ces installations nous conforte dans nos initiatives.

Nous allons poursuivre avec l'installation d'une aire de jeux pour les enfants.



L'ensemble des dépôts sauvages faits volontairement par certains habitants a été enlevé.

Nous rappelons que tout nouveau dépôt sauvage qui aura lieu sur la commune sera sanctionné conformément **aux articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités qui donne des pouvoirs de police au maire.**

Les efforts et travaux engagés ne seront utiles que si chacun respecte ce nouvel espace.

Pensez à utiliser toutes les poubelles mises à votre disposition sans oublier la collecte des déchets verts en porte-à-porte qui a lieu une fois par semaine.



Nous n'avons pas terminé la rédaction de ce bulletin municipal qu'un « indélicat » (il se reconnaîtra) a repris ses mauvaises habitudes en venant déverser ses déchets verts sur la terre mise en attente pour finaliser les travaux.

Si tout le monde se permettait d'en faire autant, le parc Lejeune serait vite transformé en un vaste dépotoir.

Petit coup de fraîcheur pour l'école

Nous avons profité de la trêve estivale pour donner un petit coup de frais à notre école en procédant à divers travaux de peinture : grilles, volets, murs, ...).

Ces travaux ont été exécutés avec le concours de personnels fournis par « Action Emploi ».

C'est une Association Intermédiaire, actrice de l'Insertion par l'Activité Economie, conventionnée par le ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.



CONCOURS DU SAPIN DE NOËL

Nous allons reconduire le concours du plus beau sapin de Noël décorés à partir d'éléments de récupération (et/ou de recyclage) de matériaux de votre choix dans le cadre des festivités de Noël.

Les plus belles réalisations seront récompensées.

Toutes les informations vous seront communiquées dans un document distribué dans les jours à venir.



FAUX EBOUEURS

Restons vigilants : nous venons d'être informés que des personnes se présentaient au domicile des habitants en se prétendant employés par la société de collecte pour vendre les calendriers de fin d'année.

CE NE SONT PAS DES EMPLOYES DE LA SEMAER.

Le personnel a pour consigne de leur employeur de faire cette démarche en porte-à-porte en **tenue de travail** (vêtements avec le logo de la SEMAER). Ils doivent avoir **une fiche de paye** récente et leur **pièce d'identité**.

DROIT A L'ERREUR

Le citoyen-usager bénéficie, depuis la loi ESSOC du 10 août 2018, d'un à priori de bonne foi. S'il commet une erreur pour la première fois, il n'est pas sanctionné et peut rectifier son erreur, spontanément ou au cours d'un contrôle. Dans cette logique, le gouvernement a lancé, le 4 juin dernier, **oups.gouv.fr**. Ce site recense les principales erreurs auxquelles les Français peuvent être confrontés dans leurs démarches administratives et apporte des informations pour les éviter et les corriger.

SERVICES À L'INTENTION DES PLUS ANCIENS

Liste des dispositifs de la téléassistance départementale de l'Essonne

Pour vivre chez vous en toute sécurité

Transmetteur de téléassistance
La téléassistance permet d'être mis en relation avec une plateforme d'écoute et d'assistance 7/7, 24h/24 pour obtenir de l'aide en cas de : malades, accident ou chute, crise d'angoisse, sentiment de grande solitude ou besoin de parler tout simplement.
Comment cela fonctionne-t-il ?
Le boîtier de téléassistance, branché sur secteur, fonctionne grâce à votre configuration téléphonique. Il permet de contacter par smartphone la centrale d'écoute et d'assistance, en appuyant sur le médaillon.
À quel coût ?
Le dispositif vous est offert par le Département.

Transmetteur de téléassistance avec tablette connectée
Grâce à l'écran de la tablette connectée, communiquez en vidéo avec vos proches.
Comment cela fonctionne-t-il ?
La tablette connectée est spécialement pensée pour les seniors. Son interface simplifiée permet facilement de : joindre le centre d'écoute, accéder à votre espace téléassistance, communiquer en vidéo avec vos proches, jouer et aller sur internet.
À quel coût ?
19,90€ TTC/mois

Détecteur d'absence prolongée de mouvements
Le détecteur d'inactivité prolongée permet, pour les personnes seules, de générer une alarme automatique en cas d'inactivité longue (12 ou 24h, paramétrable).
À quel coût ?
Pour les personnes seules, ce dispositif est offert par le Département.

Balises lumineuses activées par détecteur de présence
Vous vous levez la nuit et avez besoin d'une solution d'éclairage automatique pour vous orienter ? Cette option diminue le risque de chutes nocturnes et sécurise vos déplacements de la chambre aux toilettes.
Comment cela fonctionne-t-il ?
Chaque ruban LED s'allume en fonction du capteur qui détecte le mouvement et peut se placer à plusieurs endroits : autour du lit, sous le lit, sur une rampe d'accès, dans un couloir afin de créer un chemin lumineux de votre chambre à vos toilettes. Ces rubans s'allument discrètement chez vous, et ne nécessitent pas de travaux.
À quel coût ?
3,95€ TTC/mois

Détecteur de monoxyde de carbone
Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique qui se libère lorsque les combustibles brûlent. Cette option permet de sécuriser votre domicile notamment, si vous êtes équipé(e) d'une chaudière individuelle ou d'une cheminée à bois.
Comment cela fonctionne-t-il ?
Cet appareil connecté détecte la présence de monoxyde de carbone, et émet une alerte à la centrale d'écoute et d'assistance 7/7, 24h/24.
À quel coût ?
2,49€ TTC/mois

Détecteur de fuite de gaz naturel
Cet appareil permet de sécuriser votre domicile et celui-ci est équipé de systèmes fonctionnant au gaz naturel (chaudière individuelle, plaque de cuisson, etc.).
Comment cela fonctionne-t-il ?
Cet appareil détecte si le gaz naturel bien avant la limite inférieure d'explosion. Il émet alors une sonnerie puissante et

Le Département met en œuvre un dispositif de téléassistance modernisé s'adaptant aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes fragilisées à leur domicile, permettant de vivre chez soi en toute sérénité.

Liste des dispositifs de la téléassistance :

- Transmetteur de téléassistance
- Transmetteur de téléassistance avec tablette connectée
- Détecteur d'absence prolongée de mouvements
- Balises lumineuses activées par détecteur de présence
- Détecteur de monoxyde de carbone
- Détecteur de fuites de gaz naturel
- Déclencheur handicap
- Lunettes connectées géolocalisées
- Téléassistance mobile
- Montre connectée géolocalisée
- Boîte à clés

Certains de ces dispositifs sont offerts, d'autres sont avec abonnements. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour pouvoir consulter la documentation

La Mairie est ouverte le lundi de 16h00 à 19h00, les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 16h00 à 19h30.
Votre Mairie et vos élus vous reçoivent également sur rendez-vous.

Page Facebook de la commune : <https://www.facebook.com/sthilaire91780/>

Du nouveau pour les plus jeunes



Tu cherches un emploi, une formation ou juste une information.
Tu veux accéder à un logement pas cher.

Tu as besoin de soutien dans le financement de tes études, de ton permis ou de tes frais de transports ...

Tu ne le sais pas mais il y a près de chez toi une multitude de services et de dispositifs que tu peux mobiliser !

Connecte-toi sur boussole.jeunes.gov.fr

Sur le site, indique où tu habites et précise ton besoin et ta situation.

La boussole t'affiche alors tous les services qui peuvent t'intéresser et que tu peux facilement solliciter !

STAGE DE VANNERIE SAUVAGE

N'hésitez pas à participer à un stage de vannerie organisé dans la salle des fêtes de Saint Hilaire les 16 et 17 novembre.

Stage pour adultes
50€ * pour le week-end
Infos et réservation :
cpnvaldeseine91@gmail.com
Ou au 06 70 79 03 39
www.cpnvaldeseine.fr

* -30% pour les adhérents au CPN Val de Juine ou Val de Seine

A close-up photograph of a wicker basket, showing the intricate weaving of light brown and dark brown strips.

À la salle des fêtes de **Saint Hilaire**

16 & 17 NOV. 2019

- Récolte
- Préparation
- Création
- Repas partagé

Deux jours de stage, de 10h à 17h

VANNERIE SAUVAGE



Stage pour adulte. 50€* pour le week end
Infos et réservation : cpnvaldeseine91@gmail.com
ou au 06 70 79 03 39 - www.cpnvaldeseine.fr

*-30% pour les adhérents au CPN Val de Juine ou Val de Seine.

Animations et festivités

11/05/2019 : Inauguration de la route Mme Antoine

Malgré une météo peu favorable, il y eut beaucoup de monde pour fêter et remercier Mme Antoine pour son dévouement auprès de la population de Saint Hilaire tout au long de ses nombreuses années de mandat.

